La famille Gerhards (Saverne)

C'est à quelques membres d'une famille savernoise, emblématique de cette attitude et de cet engagement, que ces lignes sont consacrées. La plupart des faits rapportés ici ont été établis dans ses ouvrages par Auguste Gerhards, fils d'un des membres de cette fratrie, une autre part découlant directement du témoignage d'un des protagonistes. Ils sont en l'occurrence repris et réordonnés pour souligner que des postures individuelles ou collectives de refus et de résistance au sort que les nazis réservent à l'Alsace furent possibles, effectives, et, pour partie, efficaces.

Le père, allemand, est venu dans cette petite ville alsacienne en tant que militaire, état qu'il conserve jusqu'en 1904. Il devient ensuite assistant du chef de gare. Catholique pratiquant, il épouse une Alsacienne protestante en 1899. Tombant de par sa nationalité sous le coup d'un arrêté d'expulsion en 1919, il est obligé de retourner en Allemagne pour y poursuivre sa vie professionnelle. En 1926, à la retraite, il choisit de revenir en Alsace. Le couple a treize enfants dont dix sont encore en vie en 1940. C'est sur quelques-uns d'entre eux, qui se sont engagés à des titres et selon des voies diverses, que se porte notre attention: Théo, l'aîné, Marguerite, Maria, Joseph, Henri et Godefroy, le benjamin, que vingt ans séparent du premier.

Né en 1900 à Saverne, **Théodore** Gerhards s'engage rapidement dans l'action clandestine. Arrêté le 6 juillet 1942, condamné à la peine de mort pour espionnage, il est guillotiné le 29 octobre 1943 à Halle (Allemagne).

Durant la guerre, son frère **Joseph**, de dix ans son cadet, qui est fonctionnaire, transmet des documents que lui fournit Théo aux services spéciaux qui agissent sous le couvert d'un office du retour à la terre du ministère de l'Agriculture.

Leur sœur **Marguerite**, née en 1905, accompagne des prisonniers de guerre évadés, les prenant en charge à la Maison des Missions et les menant en train jusqu'à Stambach (Bas-Rhin) pour les remettre à l'hôtel “A la fameuse truite”, tenu par Juliette Heitz (épouse Falières) qui les met en contact avec un passeur.

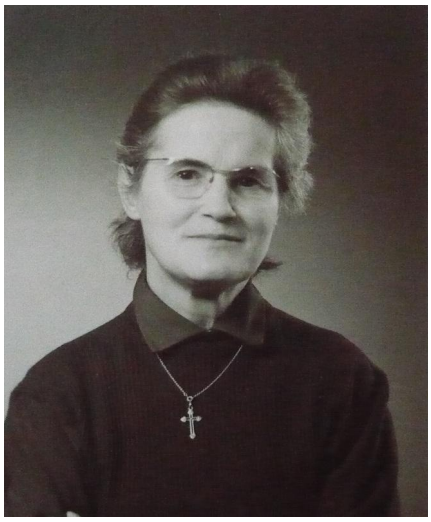

Maria Gerhards

Théodore Gerhards

Maria, d'un an plus jeune, participe dès 1940 à l'approvisionnement en vêtements des prisonniers de guerre (PG) français détenus à Saverne. Après l'arrestation de son frère Théo, elle proteste auprès des autorités allemandes contre les conditions de détention de celui-ci dans des lettres dont le ton lui vaut d'être internée au camp de sûreté de Schirmeck. A la veille

de son transfert annoncé à Ravensbrück, elle est convoquée par le commandant du camp qui « hurla contre [elle] », et lui ordonne de rassembler ses effets et de quitter immédiatement les lieux. Trente ans plus tard, elle ne trouve toujours pas d'explications à cette surprenante libération... Elle est titulaire de la médaille militaire et élue au deuxième rang aux municipales de septembre 1945.

Henri, né en 1907, est mobilisé d'août 1939 à fin juin 1940, moment où il rejoint son foyer à Altkirch (Haut-Rhin). Il y reprend son métier d'organiste de l'église Notre-Dame et de professeur de piano, mais se voit interdire fin 1941 par la chambre de musique du Reich le droit de donner des cours particuliers « tant que son orientation politique reste[rait] ce qu'elle est ». Le 15 octobre 1943, il est incorporé de force dans la Wehrmacht et envoyé en Pologne. Sa qualité de musicien lui épargne le front : il anime de ses récitals un mess d'officiers. En février 1944, lors d'une permission, il se fait faire une injection et remettre des médicaments afin de simuler les symptômes d'une jaunisse. Il obtient une nouvelle permission au printemps 1944, mais avec obligation cette fois de séjourner à la caserne d'Altkirch. Il s'en évade fin août avec deux compagnons et se réfugie dans une ferme à Bettendorf (Haut-Rhin). Il est déclaré déserteur, condamné à mort par contumace, et sa famille est placée sous la surveillance étroite de la Gestapo. Il rentra à Altkirch le 22 novembre 1944, peu après l'arrivée de la 1ère armée, où il retrouve quelques jours plus tard son plus jeune frère parvenu là avec la Brigade Alsace-Lorraine (BAL).

Rue Théodore Gerhards à Saverne (Bas-Rhin)

Godefroy Gerhards en uniforme de la Brigade Alsace-Lorraine (BAL)

Godefroy - c'est peut-être le parcours de ce dernier qui permet de saisir plus précisément ce qu'ont pu être les motivations et les formes d'un tel engagement, en raison du témoignage plus étoffé qu'il a laissé. Il prend position, avec d'autres jeunes gens d'une vingtaine d'années, dès juin 1940: « Il convenait de sauver notre acquis patriotique, spirituel et culturel ». L'aide aux PG évadés, le maintien du mouvement scout, la constitution de cercles de réflexion chrétienne pour combattre l'idéologie nazie et le refus de poursuivre ses études dans des universités allemandes constituent les aspects d'une première réaction. Puis, face à une implantation de l'ennemi qui apparait durable au constat de l'extension de ses conquêtes, il fait en sorte de se soustraire à l'embrigadement dans les organisations du NSDAP. Au terme d'une première année d'annexion, il gagne la zone non occupée avec un petit groupe de camarades et grâce à divers concours, après un passage dans une prison suisse. Il reprend ses études à l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Sur le plan organisationnel, une ébauche de réseau entre Alsaciens dispersés dans différentes régions

d'accueil est rendue possible à travers un pèlerinage au Puy-en-Velay (Haute-Loire) en août 1942, pendant lequel, avec d'autres évadés d'Alsace, il apporte des informations inquiétantes sur la nazification en cours. C'est là aussi qu'il rencontre Bernard Metz.

Après un temps d'arrêt consécutif à l'occupation de la zone non occupée en novembre 1942, un séjour dans une école de formation des cadres de la jeunesse dans la Drôme complète son éducation politique, puis, celle-ci étant fermée, il gagne Lyon pour échapper au Service du travail obligatoire (STO). Il est engagé par Bernard Metz dans le Groupe Mobile Alsace (GMA-Sud). Il sert d'agent de liaison pour les Alsaciens de Savoie puis est envoyé au Mont-Dore (Puy-de-Dôme) pour préparer le maquis qui doit accueillir les étudiants strasbourgeois de Clermont-Ferrand. Un projet avorté après les deux rafles de juin et novembre 1943.

Malgré ces tristes nouvelles, et celles, non moins inquiétantes, d'ordre familial, l'activité se poursuit: propagande, avec le transport et la diffusion des Cahiers du témoignage chrétien (la revue est engagée dans la défense de l'Alsace et de la Lorraine françaises et contre l'antisémitisme), préparation en Auvergne de terrains en vue du parachutage d'armes, récupération des armes larguées...

Pendant la période qui suit le débarquement de Normandie, il est arrêté, mais libéré dans la journée, après avoir réussi à convaincre (en allemand bien sûr) ses geôliers de sa parfaite innocence — épisode dont l'issue reste pour lui heureuse et malheureuse à la fois, un autre jeune arrêté en même temps ayant été fusillé.

En septembre 1944, il rejoint les maquisards alsaciens et leurs amis périgourdins au sein du bataillon Strasbourg de la Brigade Alsace-Lorraine (BAL) sous le commandement d'Ancel (Antoine Diener), pour remonter sur l'Alsace avec la 1ère armée française du général de Lattre de Tassigny. Il participe au mouvement vers Strasbourg libéré en décembre puis il est engagé pour la défense de la ville au cours de l'hiver 1944-1945.

Arnaud Gerhards

Fiche tirée du DVD “La résistance des Alsaciens”,
Aeria, oct. 2016,
reproduite avec l’aimable autorisation de l’Aeria

Sources primaires :

- ADBR, 2083 W 1864, W, Théodore Gerhards né le 1er février 1900 à Saverne (Bas-Rhin). .

- ADBR, 718 D 170, D, Théodore Gerhards né le 1er février 1900 à Saverne (Bas-Rhin). .

- Archives privées de la famille Gerhards, Documents concernant le résistant-déporté Théodore Gerhards. .

- Archives privées de la famille Gerhards Auguste, Documents écrits et photographiques concernant Auguste Gerhards et archives concernant les procès du Reichskriegsgericht, les Tribunaux de guerre du Reich contre les Alsaciens et Alsaciennes. .

- Combattant volontaire de la Résistance (CVR), 9 février 1953, Maria Gerhards née le 26 novembre 1906 à Saverne (Bas-Rhin). .

- Combattant volontaire de la Résistance (CVR), 6 février 1979, Godefroy Gerhards né le 17 juillet 1920 à Dalheim (Allemagne). .

- Service central d'archives militaires de l'armée tchèque, Fonds Reichskriegsgericht - Vojensky ustredni archiv Praha. GERHARDS Théodore (Marguerite Fuhrmann et Marcel Kopp) 3ème Sénat du Reichskriegsgericht, le Tribunal de guerre du Reich, le 3 mai 1943 à Berlin, 30 pages. .

- SHD, 16 P 252568, P, Théodore Gerhards né le 1er février 1900 à Saverne (Bas-Rhin). .

Bibliographie

- GERHARDS Auguste, Morts pour avoir dit non - 14 Alsaciens et Lorrains face à la justice nazie, Bar-le-Duc, La Nuée Bleue, 2007, 249 p., Recherches de l'historien Auguste Gerhards, neveu du résistant alsacien Théo Gerhards exécuté en 1943. .

- GERHARDS Auguste, Theo Gerhards 1900-1943 - Un Alsacien en résistance, Strasbourg, Oberlin, 2003, 222 p.

- GERHARDS Auguste, Tribunal de guerre du IIIème Reich - Des centaines de Français fusillés ou déportés, Paris, Le cherche-midi et ministère de la Défense, 2014, 799 p., Résistants et héros inconnus 1939-1945.

- Gerhards Arnaud, Godefroy : de l'Université de Clermont à la BAL – Le courrier du Mémorial n° 25, mars 2015, p. 18